

# RAPPORT DE GESTION 2025



# ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

## Conseil d'administration

Prof. Amacher Peter F., Beinwil am See, Président (membre)	depuis le 30 juin 2023 depuis le 25 juin 2022
Dr. Giger Markus, Mühlethurnen, membre	depuis le 28 juin 2024
Kleeb Andreas, Inwil/Baar, membre	depuis le 28 juin 2024
Lerch Peter, Emmenmatt, membre	depuis le 28 juin 2014 jusqu'au 27 Juin 2025
Scheuter Beat, Belp, membre	depuis le 27 Juin 2025
Stähli Michael, Niederscherli, membre	depuis le 28 juin 2024
Stolz Theo, Tramelan, membre	depuis le 25 juin 2011
Zimmermann Patric, Obergoms, membre	depuis le 28 juin 2024
Züger Gerhard, Rothenthurm, Vice-président	depuis le 28 juin 2024

## Direction de l'entreprise

Reichenbach Karl	directeur chef du marketing et de l'exploitation
Schlosser Daniel	suppléant du directeur chef de la traction et des ateliers
Caprez Georg	chef du personnel et des finances jusqu'en juin 2025
Fluri Gian-David	chef de l'infrastructure
Diggelmann Markus	chef du personnel et des finances depuis juillet 2025
Meier Sandra	chefe de l'informatique jusqu'au 31 mars 2025

## Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG  
Bubenbergr. 12, 3011 Bern  
T + 41 58 792 75 00

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Chère et cher actionnaire,**

**chères amies et chers amis du Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka**

L'année 2025 a été à nouveau marquée par des conditions d'exploitation difficiles en haute montagne et par une étroite marge de manœuvre sur le plan financier. Malgré ces défis, nous avons permis à de nombreux voyageurs de vivre des moments inoubliables en découvrant les magnifiques paysages de la Furka. Pendant toute la saison, l'exploitation s'est déroulée sans gros incidents.

La direction de l'entreprise a informé régulièrement le Conseil d'administration de manière exhaustive et transparente sur les activités, la sécurité, la qualité des prestations fournies et la situation financière de l'entreprise. Avec un grand plaisir et une fierté légitime, le Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka a obtenu une nouvelle fois l'autorisation d'exploitation de l'OFT – et cette fois pour une durée de cinq ans. Dans ce contexte, un remerciement tout particulier s'adresse à la Direction ainsi qu'à tous les bénévoles qui, sous la conduite du chef de l'entreprise Karl Reichenbach, de son suppléant ainsi que du chef de la traction et des ateliers Daniel Schlosser, ont élaboré sans répit et avec un grand engagement tous les documents nécessaires et mis en oeuvre avec succès toutes les mesures requises.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration s'est particulièrement attaché aux thèmes suivants:

- la garantie d'une exploitation ferroviaire sûre et fiable conformément aux prescriptions de l'OFT,
- la gestion des risques et le système de contrôle interne,
- la garantie de la stabilité financière et la planification à long terme des investissements et du financement,

- la supervision d'une gestion d'entreprise responsable et la poursuite du renforcement de la direction.

Dans le cadre de ses fonctions de surveillance, le Conseil d'administration a pris connaissance des rapports de la révision interne et de l'organe de révision externe ainsi que du résultat de l'activité de contrôle de l'OFT. Il a appliqué les mesures en découlant. Les constatations et les recommandations ont été examinées avec la direction de l'entreprise dans un esprit de coopération étroite et constructive.

Le Conseil d'administration est convaincu que le Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka SA dispose d'une organisation efficace pour assurer la garantie de la sécurité, de la qualité et de la rentabilité. La coordination bien rodée entre les employés permanents et les employés bénévoles fonctionne bien. C'est ce fort esprit d'équipe et cet «amour du chemin de fer» tout particulier qui, en des moments difficiles, permet non seulement d'exister, mais aussi de se développer continuellement.

Les investissements dans les installations ferroviaires se montent à env. CHF 1,3 mio. Dans leur ensemble, les prestations fournies peuvent être qualifiées de bonnes, mais elles soulignent aussi l'étroite marge de manœuvre dont dispose l'entreprise sur le plan financier.

En vue de renforcer le bilan de la Société, le Conseil d'administration propose d'effacer les reports successifs des déficits par la réduction de la valeur nominale des actions de CHF 20 à CHF 16.52. Par le renforcement des activités de collecte de fonds, nous voulons éliminer définitivement les déficits annuels.

Lors de l'Assemblée générale, d'importants changements auront lieu au sein du Conseil

d'administration. Trois démissions seront compensées par de nouvelles élections.

Après 14 ans d'activité, Theo Stolz se retire du Conseil d'administration.

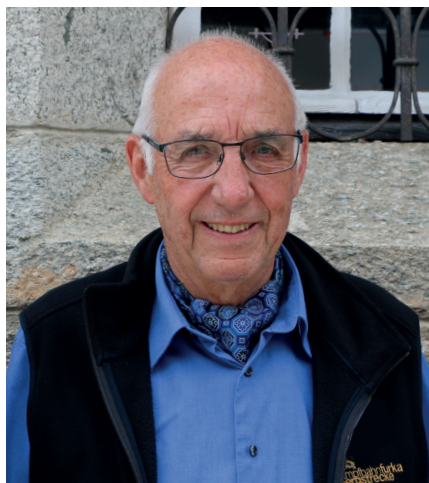
Patric Zimmermann renonce à une réélection. Il souhaite pouvoir se consacrer davantage aux affaires de la Vallée de Conches et du Canton du Valais. Après plus de dix ans comme conseiller de la Fondation et ensuite pendant quatre ans comme membre du Conseil d'administration, dont trois ans comme son Président, Prof. Peter F. Amacher se retire.

Le Conseil d'administration remercie très chaleureusement les membres sortants pour leur longue et importante contribution pour le bien du Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka.

L'actuel Vice-président Gerhard Züger, membre de la Direction du Zentralbahn, accepte de se présenter à l'élection à la Présidence. Nous lui en sommes reconnaissants.

Sont proposées à l'élection comme nouveaux administrateurs :

Samuel Hoffmann, Directeur du Tourisme de la Vallée de Conches, comme successeur de Patric Zimmermann.



Prof. Dr. Viktor Sigrist, ing. dipl. ES et EPF, Directeur pensionné du Département Technique & Architecture de l'École Supérieure de Lucerne. Reto Ebnöther, MBA ZHW, Chef du Marketing et des Ventes du Schweizerische Südostbahn AG.

Un remerciement tout particulier s'adresse à toutes les personnes qui, jour après jour, s'engagent sans compter pour le succès du Train à vapeur. Nous remercions également la grande communauté des bénévoles et des employés qui permet l'exploitation du chemin de fer ainsi que les Communes, les Cantons et la Confédération pour leur soutien.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport de gestion 2025. Le Conseil d'administration et la Direction de l'entreprise remercient toutes et tous les actionnaires pour la confiance qu'ils accordent à la gestion de l'entreprise et jettent un regard confiant sur une saison 2026 couronnée de succès.

Prof. Peter F. Amacher,  
Président du Conseil d'administration  
Gerhard Züger,  
Vice-président du Conseil d'administration



# RAPPORT DE GESTION 2025 DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE

En complément au rapport du Conseil d'administration, l'exercice 2025 a été pour le DFB SA une année durant laquelle des bases solides pour l'avenir ont été posées – mais aussi une année de hautes exigences au niveau de l'exploitation et de l'organisation.

Alors qu'au paravent les autorisations n'étaient valables que pour une année, l'octroi du certificat de sécurité et de l'agrément de sécurité pour cinq ans constitue une étape décisive. Ces nouvelles autorisations sont toutefois assujetties à des conditions, dont la mise en oeuvre nécessitera encore ces prochaines années des efforts supplémentaires. Mais les tests et les spécifications qui en ont découlés nous ont aussi permis d'améliorer et de consolider le déroulement de nos travaux.

Un pas important a été franchi avec l'adhésion à l'Alliance SwissPass, le trafic direct des entreprises suisses de transport. L'intégration s'est bien déroulée et les premiers effets se font déjà sentir : la demande s'est légèrement accrue et des produits supplémentaires ont été réalisés. Cette évolution nous rend confiants pour les années à venir.

Le début de la saison s'est déroulé dans des conditions hivernales favorables. Le déblaiement de la neige a été rapidement effectué, ce qui a permis de consacrer plus de temps aux travaux à apporter à l'infrastructure. La plupart des travaux et des remises en état planifiés ont pu être effectués. Ceci a contribué à assurer à long terme la qualité et la sécurité de notre offre.

Une arrivée précoce de l'hiver en septembre a conduit à une clôture de saison impressionnante et pleine d'ambiance. Quelques défis techniques survenus au cours de la saison ont été maîtrisés dans le cadre habituel.

Sur le plan financier, l'exercice financier 2025 du DFB SA accuse un déficit de l'ordre de CHF

200'000. Il dépasse ainsi les prévisions initiales et il est dû principalement à des coûts supplémentaires en relation avec de nouvelles exigences, le développement de l'informatique et des mesures renforcées au niveau de la sécurité et du Marketing. En outre, une baisse des produits de la vente des cartes a été constatée

Ainsi, le DFB SA continue d'exercer ses activités dans un contexte financier difficile. Parallèlement, des conditions essentielles ont été mises en place au cours de l'exercice afin de poursuivre le développement de l'organisation et de consolider les bases d'un avenir stable.

L'exploitation de notre ligne de montagne historique n'est possible que grâce à l'énorme engagement de nos collaboratrices et collaborateurs. La collaboration entre nos employés permanents et nos nombreux bénévoles constitue la base de notre succès.

La Direction de l'entreprise remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs – et en particulier nos bénévoles – pour leur grand engagement et le Conseil d'administration pour la bonne collaboration.

Karl Reichenbach, Directeur  
Daniel Schlosser, Suppléant du Directeur

# CHIFFRES-CLÉS

Saison	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Trains de voyageurs</b>	<b>432</b>	<b>457</b>	<b>427</b>	<b>445</b>	<b>514</b>
dont trains réguliers franchissant le col	288	313	306	325	370
dont trains d'excursion réguliers	128	114	110	106	140
dont trains spéciaux	16	30	11	14	4

Voyageurs	22'721	24'435	24'643	23'979	26'052
dont groupes	9'503	10'793	10'504	10'257	9'526
dont enfants	1'228	1'279	1'318	1'353	1'035

Prestations des locomotives à vapeur	4'197	4'830	4'291	4'934	5'511
HG 3/4 I	599	511	0	0	0
HG 3/4 4	1'342	1'312	1'755	1'585	1'048
HG 2/3 6	290	252	274	321	536
HG 3/4 9	1'268	1'020	1'080	1'134	986
HG 4/4 704	698	1'735	1'182	1'626	1'326
HG 4/4 708	0	0	0	268	1'615

Produits					
Produits de la vente des titres de transport	924'118	1'229'834	1'181'101	1'058'557	1'281'613
Produis souvenirs/gastronomie	238'934	331'024	399'167	379'136	403'309





## Rapport de l'organe de révision indépendant à l'Assemblée générale relatif à la réduction du capital-actions en vue de supprimer l'excédent passif du bilan

### Prüfungsurteil

Wir haben im Sinne von Art. 653p Abs. 1 OR geprüft, ob der Betrag der beantragten Kapitalherabsetzung der DFB-Dampfbahn-Furka-Bergstrecke AG (die Gesellschaft) den Betrag der durch Verluste entstandenen Unterbilanz nicht übersteigt.

Nach unserer Beurteilung übersteigt der Betrag der Kapitalherabsetzung den Betrag der durch Verluste entstandenen Unterbilanz nicht.

### Grundlage für das Prüfungsurteil

Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit den Schweizer Standards zur Abschlussprüfung (SA-CH) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Standards sind im Abschnitt «Verantwortlichkeiten des Prüfers» unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind von der Gesellschaft unabhängig in Übereinstimmung mit den Anforderungen des Berufsstands, und wir haben unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise ausreichend und geeignet sind, um als eine Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen.

### Verantwortlichkeiten des Verwaltungsrats

Der Verwaltungsrat ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung und die Durchführung der Kapitalherabsetzung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und für die internen Kontrollen, die der Verwaltungsrat als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.

Bei der Aufstellung der Jahresrechnung ist der Verwaltungsrat dafür verantwortlich, die Fähigkeit der Gesellschaft zur Fortführung der Geschäftstätigkeit zu beurteilen, Sachverhalte im Zusammenhang mit der Fortführung der Geschäftstätigkeit – sofern zutreffend – anzugeben sowie dafür, den Rechnungslegungsgrundsatz der Fortführung der Geschäftstätigkeit anzuwenden, es sei denn, der Verwaltungsrat beabsichtigt, entweder die Gesellschaft zu liquidieren oder Geschäftstätigkeiten einzustellen, oder hat keine realistische Alternative dazu.

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, 8050 Zürich  
+41 58 792 44 00

[www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG ist Mitglied des globalen PwC-Netzwerks, einem Netzwerk von rechtlich selbständigen und voneinander unabhängigen Gesellschaften.

## Antrag des Verwaltungsrats

Die Jahresrechnung der Gesellschaft per 31. Dezember 2025 weist bei einem Aktienkapital von CHF 5'858'740 folgenden Bilanzverlust aus:

Bilanzverlust aus dem Vorjahr:	CHF -853'232.46
Jahresergebnis 2025	CHF -201'340.74
Bilanzverlust per 31. Dezember 2025	CHF -1'054'573.20
Verrechnung mit gesetzlichen Gewinnreserven	CHF 33'937.97
Bilanzverlust nach Verrechnung mit gesetzlichen Gewinnreserven	CHF -1'020'635.23

Gemäss Antrag des Verwaltungsrats soll diese Unterbilanz durch Herabsetzung des Aktienkapitals,

eingeteilt in 292'937 Namenaktien zu nominell CHF 20 von total	CHF 5'858'740
um	CHF 1'019'420.76
auf	CHF 4'839'319.24

(teilweise) beseitigt werden.

Die Aktiennennwerte sollen entsprechend herabgesetzt werden, so dass das Aktienkapital neu eingeteilt ist in 292'937 Aktien zu CHF 16.52 .

## Verantwortlichkeiten des Prüfers

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob der Betrag der Kapitalherabsetzung den Betrag der durch Verluste entstandenen Unterbilanz nicht übersteigt, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Mass an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit den SA-CH durchgeführte Prüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage des Antrags des Verwaltungsrats getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.

Als Teil einer Prüfung in Übereinstimmung mit den SA-CH üben wir während der gesamten Prüfung pflichtgemässes Ermessen aus und bewahren eine kritische Grundhaltung. Darüber hinaus:

- identifizieren und beurteilen wir die Risiken wesentlicher falscher Darstellungen im Antrag des Verwaltungsrats aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern, planen und führen Prüfungshandlungen als Reaktion auf diese Risiken durch sowie erlangen Prüfungsnachweise, die ausreichend und geeignet sind, um als Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen. Das Risiko, dass aus dolosen Handlungen resultierende wesentliche falsche Darstellungen nicht aufgedeckt werden, ist höher als ein aus Irrtümern resultierendes, da dolose Handlungen kollusives Zusammenwirken, Fälschungen, beabsichtigte Unvollständigkeiten, irreführende Darstellungen oder das Ausserkraftsetzen interner Kontrollen beinhalten können.
- gewinnen wir ein Verständnis von dem für die Prüfung relevanten Internen Kontrollsystem, um Prüfungshandlungen zu planen, die unter den gegebenen Umständen angemessen sind, jedoch nicht mit dem Ziel, ein Prüfungsurteil zur Wirksamkeit des Internen Kontrollsystems der Gesellschaft abzugeben.
- beurteilen wir die Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden sowie die Vertretbarkeit der dargestellten geschätzten Werte in der Rechnungslegung und damit zusammenhängenden Angaben.
- ziehen wir Schlussfolgerungen über die Angemessenheit des vom Verwaltungsrat angewandten Rechnungslegungsgrundsatzes der Fortführung der Geschäftstätigkeit sowie auf der Grundlage der erlangten Prüfungsnachweise, ob eine wesentliche Unsicherheit im Zusammenhang mit Ereignissen oder Gegebenheiten besteht, die erhebliche Zweifel an der Fähigkeit der Gesellschaft zur Fortführung der Geschäftstätigkeit aufwerfen können. Wir ziehen unsere Schlussfolgerungen auf der Grundlage der bis zum Datum unseres Berichts erlangten Prüfungsnachweise. Zukünftige Ereignisse oder Gegebenheiten können jedoch die Abkehr der Gesellschaft von der Fortführung der Geschäftstätigkeit zur Folge haben.

PricewaterhouseCoopers AG



Yvonne Burger  
Zugelassene Revisionsexpertin



Viktor Kitanov  
Zugelassener Revisionsexperte



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de DFB-Dampfbahn-Furka-Bergstrecke AG, Obergoms

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de DFB-Dampfbahn-Furka-Bergstrecke AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers AG

Yvonne Burger  
Experte-révisseuse agréée  
Révisseuse responsable

Samantha Kölliker

Zürich, le 10 avril 2026

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 729a, al. 1, ch. 2, CO

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, 8050 Zürich  
+41 58 792 44 00

# COMPTES ANNUELS 2025

Bilan au 31 décembre	2025	2024	Ch.
	CHF	CHF	
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie	77'330.53	113'318.29	
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	97'592.01	35'556.57	1
Autres créances à court terme	81'887.87	58'856.70	
Stocks	191'000.00	175'000.00	
Actifs de régularisation	369'252.05	164'873.31	
<b>Actif circulant</b>	<b>817'062.46</b>	<b>547'604.87</b>	
Immobilisations financières	49'208.71	24'190.84	
Immobilisations corporelles	5'451'300.33	5'466'200.56	2
Immobilisations incorporelles	16'718.00	25'074.00	2
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5'517'227.04</b>	<b>5'515'465.40</b>	
<b>SOMME DU BILAN</b>	<b>6'334'289.50</b>	<b>6'063'070.27</b>	
<b>PASSIF</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	578'409.86	408'863.92	
Dettes à court terme portant intérêt	284'466.50	30'330.25	
Autres dettes à court terme	38'023.45	1'461.17	
Passifs de régularisation	135'034.92	56'719.42	
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'035'934.73</b>	<b>497'374.76</b>	
Dettes à long terme portant intérêt	168'250.00	175'250.00	
Provisions à long terme			
-Provision pour événement exceptionnel	250'000.00	250'000.00	
-Provision pour renouvellement du chauffage	-	59'000.00	4
-Provision pour renouvellement de la remise	42'000.00	42'000.00	
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>460'250.00</b>	<b>526'250.00</b>	
Capital-actions	5'858'740.00	5'858'740.00	
Réserve légale	33'937.97	33'937.97	
Reports à nouveau			
- Report de l'année précédente	-853'232.46	-617'875.92	
- Déficit de l'exercice	-201'340.74	-1'054'573.20	-235'356.54
<b>Capital propre</b>	<b>4'838'104.77</b>	<b>5'039'445.51</b>	
<b>SOMME DU BILAN</b>	<b>6'334'289.50</b>	<b>6'063'070.27</b>	

# COMPTES ANNUELS 2025

<b>Compte de résultat</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>Ch.</b>
<b>Produits</b>			
Recettes de transport	1'281'613.18	1'058'557.39	
Produits souvenirs/gastronomie	403'308.99	379'136.24	
Contributions d'organisations proches/dons/vente de cartes	868'837.94	1'001'899.91	5
Contributions d'organisations proches pour projets	1'582'715.26	1'076'146.80	6
Autres produits	22'554.60	27'023.66	6
<b>PRODUITS NETS DE PRESTATIONS ET DE SERVICES</b>	<b>4'159'029.97</b>	<b>3'542'764.00</b>	
<b>Charges de trafic/Charges de matériel</b>			
Charges de l'entreprise (exploitation et entretien)			
- Charges d'exploitation	-254'721.73	-271'502.52	
- Entretien du matériel roulant	-231'073.17	-184'741.02	
- Entretien des installations	-538'560.16	-182'588.52	-638'832.06
Charges souvenirs/gastronomie	-154'410.99	-148'024.54	
Charges de projets	-	-464'161.09	
Charges dons/vente de cartes	-125'492.88	-169'939.91	
<b>RÉSULTAT BRUT I</b>	<b>2'854'771.04</b>	<b>2'121'806.40</b>	
<b>Charges de personnel</b>			
Charges de personnel	-1'387'531.89	-1'140'635.37	7
<b>RÉSULTAT BRUT II</b>	<b>1'467'239.15</b>	<b>981'171.03</b>	
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Loyers, baux, entretien des bâtiments	-342'392.47	-207'031.98	
Entretien, réparations, remplacement	-145'832.18	-138'203.13	
Charges de véhicules et de transport	-21'358.74	-43'925.97	
Assurances	-102'798.25	-89'257.35	
Énergie, mise au rebut	-59'141.53	-89'560.44	
Direction, administration, informatique	-679'302.47	-311'097.80	
Charges de publicité	-112'460.40	-55'360.33	
<b>RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENTS INTÉRÊTS ET IMPÔTS</b>	<b>3'953.11</b>	<b>46'734.03</b>	
<b>Amortissements et corrections de valeurs</b>			
Amortissement des actifs immobilisés	-174'361.94	-288'352.00	3
<b>RÉSULTAT AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS</b>	<b>-170'408.83</b>	<b>-241'617.97</b>	

# COMPTES ANNUELS 2025

Compte de résultat	2025		2024		Ch.
<b>Charges et produits financiers</b>					
Produits financiers	49.87		169.82		
Charges financières	<u>-30'981.78</u>	<u>-30'931.91</u>	<u>-49'278.24</u>	<u>- 49'108.42</u>	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>-201'340.74</b>		<b>-290'726.39</b>	
<b>Charges et produits exceptionnels</b>					
Produits exceptionnels	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>55'369.85</u>	<u>55'369.85</u>	8
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>		<b><u>-201'340.74</u></b>		<b><u>-235'356.54</u></b>	

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DU DFB-TRAIN À VAPEUR DE LA LIGNE SOMMITALE DE LA FURKA SA, OBERGOMS

### Principes de présentation des comptes annuels

Les principes de présentation des comptes annuels du présent exercice sont conformes aux principes du droit suisse selon CO art. 957 et suivants ainsi qu'à ceux de l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires (OCEC).

À partir de l'exercice 2025, aucun compte afférent à des coûts liés à des projets n'est tenu. La comptabilisation a lieu dans les comptes concernés.

Les comptes annuels ont été adaptés en conséquence. Les «charges de projets» sont désormais incluses dans «l'entretien des installations» ainsi que dans les charges d'exploitation «direction, administration, informatique».

Les critères d'évaluation des principaux postes du bilan sont décrits ci-après.

**Actif immobilisé:** Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

Durée d'utilisation des immobilisations corporelles	Durée d'utilisation
Bâtiments	50 – 67 ans
Installations ferroviaires	50 – 67 ans
Matériel roulant	15 – 50 ans
Autres installations	10 – 20 ans
Installations immatérielles	5 ans

**Capitaux étrangers:** Les capitaux étrangers sont portés au bilan à leur valeur nominale.

**Constitution de provisions:** Des provisions sont constituées lorsque, en raison d'événements passés, l'entreprise doit s'attendre à un engagement financier probable et justifié dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant de la provision repose sur l'estimation de la sortie de trésorerie nécessaire pour couvrir l'engagement financier.

**Stocks:** Les stocks sont saisis à leurs valeurs d'achat, resp. à leurs coûts de production, mais au maximum à leurs valeurs de marché. Un amortissement pour la perte de valeur due à l'âge est effectué dès qu'il apparaît que l'article ne peut que difficilement être vendu.

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DU DFB-TRAIN À VAPEUR DE LA LIGNE SOMMITALE DE LA FURKA SA, OBERGOMS

## Notes explicatives sur les comptes annuels

### 1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service

- Créances sur tiers	30'026.75	4'409.77
- Créances envers les organisations proches	67'565.26	31'146.80
Total	97'592.01	35'556.57

### 2 Immobilisations 2025

	<b>Terrains et bâtiments</b>	<b>Installations ferroviaires</b>	<b>Matériel roulant</b>	<b>Machines d'atelier</b>
État au 1.1.	1'620'933.32	2'067'868.12	1'777'391.12	1.00
Apports	0	0	26'581.00	0
Diminutions	0	0	0	0
Amortissements	-39'248.00	-59'318.12	-51'874.11	0
État au 31.12.	1'581'685.32	2'008'550.00	1'752'098.01	1.00

	<b>M. de travaux/ fraiseuses/ outillage</b>	<b>Véhicules routiers</b>	<b>Installations immatérielles</b>	<b>Total</b>
État au 1.1.	3.00	4.00	25'074.00	5'491'274.56
Apports	124'524.71	0	0	151'105.71
Diminutions	0	0	0	0
Amortissements	-15'565.71	0	-8'356.00	-174'361.94
État au 31.12.	108'962.00	4.00	16'718.00	5'468'018.33

### 2 Immobilisations 2024

	<b>Terrains et bâtiments</b>	<b>Installations ferroviaires</b>	<b>Matériel roulant</b>	<b>Machines d'atelier</b>
État au 1.1.	1'660'181.32	2'127'654.12	1'958'356.12	1.00
Apports	0	0	0	0
Diminutions	0	0	0	0
Amortissements	-39'248.00	-59'786.00	-180'965.00	0
État au 31.12.	1'620'933.32	2'067'868.12	1'777'391.12	1.00

	<b>M. de travaux/ fraiseuses/ outillage</b>	<b>Véhicules routiers</b>	<b>Installations immatérielles</b>	<b>Total</b>
État au 1.1.	3.00	4.00	33'427.00	5'779'626.56
Apports	0	0	0	0
Diminutions	0	0	0	0
Amortissements	0	0	-8'353.00	-288'352.00
État au 31.12.	3.00	4.00	25'074.00	5'491'274.56

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DU DFB-TRAIN À VAPEUR DE LA LIGNE SOMMITALE DE LA FURKA SA, OBERGOMS

3	<u>Amortissements</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	Amortissements des immobilisations corporelles	166'005.94	153'513.00
	Amortissements exceptionnels	0	126'486.00
	Amortissements des immobilisations incorporelles	<u>8'356.00</u>	<u>8'353.00</u>
	Total	174'361.94	288'352.00
4	En 2025, la provision de CHF 59'000 pour le projet «renouvellement du système de chauffage» a été dissoute. Les coûts totaux du projet se sont élevés à CHF 62'291.17.		
5	<u>Contribution d'organisations proches / dons / vente de cartes</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	Contribution ALSF	250'000.00	250'000.00
	Dons/Héritages	63'179.37	44'380.89
	Vente de cartes	<u>555'658.57</u>	<u>707'519.02</u>
	Total	868'837.94	1'001'899.91
6	<u>Contribution d'organisations proches pour projets / Autres produits</u>		
	Contribution Fondation	1'503'495.26	1'026'146.80
	Contribution Amis des locs à vapeur	79'220.00	50'000.00
	Autres produits	<u>22'554.60</u>	<u>27'023.66</u>
	Total	1'605'269.86	1'103'170.46
7	<u>Coûts de personnel</u>		
	Salaires des employés à plein temps	-846'329.00	-706'809.80
	Assurances sociales des employés à plein temps	-126'768.10	-111'307.00
	Prêts de main d'oeuvre	-116'250.13	-21'217.40
	Autres coûts de personnel / bénévoles	<u>-298'184.66</u>	<u>-301'301.17</u>
	Total	-1'387'531.89	-1'140'635.37
8	<u>Produits exceptionnels</u>		
	Indemnisation d'assurance	0	55'369.85
	Total	0	55'369.85

### Déclaration d'effectifs

En moyenne annuelle, le nombre d'emplois à plein temps est inférieur à 10.

### Loyers à charge

Total des loyers à long terme	1'230'420.00	0
-------------------------------	--------------	---

### Actions propres Nombre

		<u>2025</u>	<u>2024</u>
Valeur au 1.1.	16'551 / AP: 15'854	331'020.00	317'080.00
Apport (offertes)	1'098 / AP: 987	21'960.00	19'740.00
Vendues à valeur nominale et comptabilisées comme dons	-255 / AP: -290	-5'100.00	-5'800.00
Valeur nominale au 31.12.	17'394 / AP: 16'551	347'880.00	331'020.00

Le DFB SA détient des actions propres qui lui ont été offertes et qui, par conséquent, ne sont pas portées au bilan.

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DU DFB-TRAIN À VAPEUR DE LA LIGNE SOMMITALE DE LA FURKA SA, OBERGOMS

## Dettes envers les institutions de prévoyance

Fondation Abendrot	6'400.50	0
--------------------	----------	---

## Montant total des actifs engagés en garantie des dettes

### Actifs sous réserve de propriété

Immobilisations corporelles (valeur comptable)	1'581'685.32	1'620'933.32
--	--------------	--------------

D'autres remarques légales au sens de l'art. 959c CO ne sont pas nécessaires.

## Proposition de report à nouveau de la perte du bilan

	2025	2024
Sont à disposition de l'Assemblée générale:		
Report de l'exercice précédent	-853'232.46	-617'875.92
Perte de l'exercice	<u>-201'340.74</u>	<u>-235'356.54</u>

<b>Perte du bilan</b>	<b>-1'054'573.20</b>	<b>-853'232.46</b>
-----------------------	----------------------	--------------------

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale une compensation de la perte du bilan avec les réserves légales comme il suit:

Compensation avec les réserves légales	<u>33'937.97</u>	<u>0</u>
--	------------------	----------

<b>Report à nouveau</b>	<b><u>-1'020'635.23</u></b>	<b><u>-853'232.46</u></b>
-------------------------	-----------------------------	---------------------------





## **Adresse officielle pour tous les domaines**

### **Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka SA**

Schweigstrasse 11  
CH-6491 Realp  
sekretariat@dfb.ch  
www.dfb.ch

### **Service des voyages**

reisedienst@dfb.ch

### **Registre des actions**

aktienbuch@dfb.ch